The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the Public Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

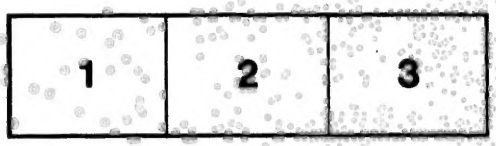

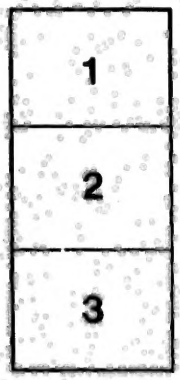

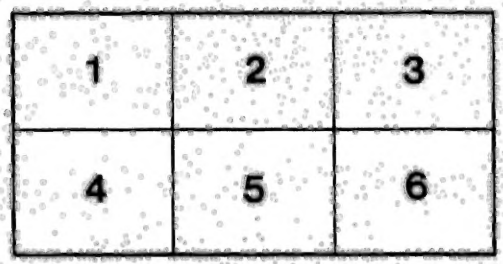

JOSEPH OCTAVE PLESSIS,

par la miséricorde de Dieu et la grace du St. Siége Apostolique, Evêque de Québec, &c. &c. &c. A tous les Curés, Vicaires, Missionnaires, Prêtres et fidèles des Districts de Québec, Trois-Rivières et Gaspé, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

VOICI notre troisième Visite qui s'annonce, Nos TRES CHERS FRERES, et ce n'est pas une petite consolation pour nous de pouvoir vous dire comme
2. Cor. 12. 14. autrefois St. Paul aux Corinthiens, *Ecce tertiò hoc paratus sum venire ad vos.* Nous pouvons ajouter avec le même Apôtre, que ce n'est pas un esprit d'intérêt qui nous conduit vers vous, mais uniquement celui du salut de vos ames : *non quæro quæ vestra*
ibid. *sunt sed vos.* C'est là le grand motif qui a dirigé l'Eglise, lorsqu'elle a imposé aux Pasteurs l'obligation de visiter leurs troupeaux : c'est aussi celui que nous nous sommes proposés dans les Visites précédentes. Hélas ! Nos TRES CHERS FRERES, vous sçavez mieux que nous s'il en a résulté tout le bien que nous nous promettions ; si les désordres particuliers et publics ont cessé, si les procès sont devenus plus rares, si les ennemis se sont reconciliés, si les biens mal acquis ont été restitués, si les ames pieuses ont avancé vers la perfection, si les Chrétiens tièdes ont acquis quelque ferveur, si les pécheurs se sont convertis, si la foi s'est fortifiée, si les Sacrements sont plus souvent et plus réligieusement fréquentés, les conversations plus châtiées, en un mot si le Seigneur est mieux servi qu'il ne l'étoit auparavant.

Dieu, Nos TRES CHERS FRERES, en nous confiant le salut de vos ames, nous a ordonné de faire ce qui dépendroit de nous pour le procurer. Quant au succès de notre minis-
1. Cor. 3. 6. tère, il est entre ses mains *sed Deus incrementum dedit,* et nous n'en sommes comptables qu'autant que nous y mettons des obstacles par notre indignité. Nous avons donc besoin du secours de vos prières pour éloigner ces obstacles et purifier de plus en plus les motifs qui nous dirigent, en même temps que nous prions pour vous tous, afin d'obtenir de Dieu que notre Visite vous devienne profitable, particulièrement à ceux d'entre vous qui doivent être enlevés de ce monde avant que pareille faveur soit accordée de nouveau à leur Paroisse.

A CES CAUSES, prosternés aux pieds de J. C. le Chef des Pasteurs, dont nous implorons le secours pour nous et pour les Prêtres qui doivent nous accompagner dans cette Visite, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1° Nous nous rendrons dans la Paroisse de
le après midi. Environ une demie heure après notre arrivée, l'on donnera une instruction familière, catéchisme ou conférence, à l'issue de laquelle nous partirons du presbitère pour faire notre entrée solemnelle à l'Eglise, de la manière prescrite par le Rituel. Puis après une exhortation, nous donnerons la Bénédiction du St. Sacrement.

2° Le jour suivant il y aura des messes distribuées dans la matinée pour la commodité des communians. A dix heures la messe de la Visite, le sermon et la Confirmation aux personnes à jeûn, absoutes et munies d'un billet de Mr. le Curé en témoignage qu'elles sont suffisament instruites. L'après midi, vers les deux heures il y aura encore Conférence et salut. Nous tâcherons de trouver quelques instants pour interroger sur la doctrine Chrétienne les enfans au dessus de l'âge de sept ans, qui n'ont pas encore fait leur première Communion, et nous invitons les parens de les amener à cet effet à l'Eglise, le second jour de la Visite.

3° Aux catéchismes fréquens par lesquels Messrs. les Curés préparent d'ordinaire les jeunes gens à la Confirmation, nous désirerions qu'ils ajoûtassent un exercice touchant la manière dont s'administre ce Sacrement, comme il est d'usage de faire pour l'Eucharistie, la première fois que les enfans doivent la recevoir. Faute de cette précaution, il est arrivé dans plusieures paroisses où nous avions occasion de Confirmer, des méprises qui nous ont fait gémir et dont nous ne voudrions pas donner ici le détail.

4° Nous ferons, à notre commodité, la visite des Tabernacles, de la Sacristie, des fonts-Baptismaux, ainsi que l'Examen des comptes de la Fabrique, que les Marguilliers tiendront prets à nous être présentés. Nous donnerons une attention particulière à l'exécution des ordonnances rendues dans les visites précédentes.

5° Nous nous attendons à trouver entre les mains de chaque Curé, un inventaire des linges et ornemens de son Eglise, ainsi qu'un tableau des fondations et indulgences où il y en a, une liste de ceux qui ne se sont pas confessés depuis un an ou plus, et un état des principaux désordres de la Paroisse.

6° Tous les matins avant dix heures, et tous les soirs après le Salut, nous serons prêts à entendre les personnes qui auroient quelque chose à nous communiquer. Ceux qui désireroient se confesser, pourront dans le même temps s'adresser aux Confesseurs nommés pour la Visite, que nous revêtons des pouvoirs les plus amples pour la réconciliation des pénitens.

7° Nous vous informons que par un rescrit du 8 Février 1801, il a plu au St. Siege accorder une indulgence plénière, à tous les fidèles qui s'étant confessés, et ayant communié dans les paroisses où nous faisons la Visite épiscopale, y prieront à l'intention de notre Mère la Ste. Eglise.

8° Nous recommendons beucoup à Messrs. les Curés de ne point choisir le temps de la Visite pour la première communion des enfans, qui sera toujours mieux placée avant ou après.

9° La Visite de la Paroisse de finira le avant midi, par la Bénédiction du St. Sacrement, après quoi, les marguilliers nous procureront, ainsi qu'aux personnes de notre suite, les voitures précisément nécessaires pour nous transporter à la paroisse suivante.

Sera le Présent Mandement lu et publié au Prône de la Messe Paroissiale, le premier Dimanche, ou jour de Fête après qu'il y aura été reçu.

Donné' à Québec sous notre seing le sceau de nos armes, et contre seing de notre Secrétaire, le Mil-huit-cent-vingt

PLACE + DU SCEAU.

✠ J. O. Ev. de Quebec.

Par Monseigneur,

inventaire des
ndulgences où
et un état des

t, nous serons
iquer. Ceux
x Confesseurs
our la récon-

au St. Siege
t ayant com-
l'intention de

e temps de la
acée avant ou

finira le
diction du St.
onnes de notre
se suivante.
issiale, le pre-

eing de notre
t-vingt

E QUEBEC.
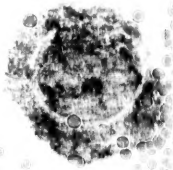
UR,